Lou Mercadiou

Bulletin d'information de la commune de Saint Macaire - saintmacaire.fr - n°47 - Juin 2012

Le mot du Maire

Le mois de juin ouvre une période d'intenses festivités à Saint Macaire, le calendrier ci-joint témoigne de la diversité des manifestations envisagées. Je souhaite remercier toutes les associations et les nombreux bénévoles qui contribuent à l'animation et au rayonnement de notre cité. Le Conseil municipal vote chaque année des subventions non négligeables pour accompagner cette dynamique, les services techniques se mobilisent pour fournir la logistique, mais rien ne serait possible sans l'investissement des macariens et des habitants des communes voisines.

En bord de Garonne, la construction du city stade a débuté, nous offrirons cet été un espace de jeux aux adolescents dans un environnement privilégié. La Communauté de communes proposera dans le cadre de CAP 33 des activités sportives qui permettront d'animer cet équipement. Dans les mois qui viennent nous étudierons la mise en place d'un espace de glisse à proximité pour accueillir, BMX, rollers et skate board. Pour tous ces projets nous sommes épaulés par le département de la Gironde, partenaire privilégié, ne l'oublions pas, des communes rurales aux modestes moyens.

J'espère que vous trouverez dans cette riche programmation matière à divertissement et l'occasion de passer de bons moments en famille ou entre amis.

Philippe PATANCHON

L'agenda de l'été

→ Les programmes détaillés de ces manifestations sont en pages suivantes ou bien sur saintmacaire.fr

- Fêtes de la Saint Jean : du 15 au 18 juin
- Fête de la musique : jeudi 21 juin
- Grass track : samedi 23 juin
- Kermesse des écoles : vendredi 29 juin
- Marchés des producteurs de pays : Vendredi 20 et 27 juillet, vendredi 10 août
- Fête de la Garonne : 30 juin et 1er juillet
- Cinesites : samedi 7 juillet
- Bal des pompiers : vendredi 13 juillet
- Chanson Folk : samedi 21 juillet
- Balade Nocturne : vendredi 3 aout
- Journées Médiévales : week-end 25 et 26 août
- Journées Européennes du Patrimoine: week-end des 15 et 16 septembre
- Fête du sport et de la culture : samedi 8 sept

Photos : D. Scaravetti

Les programmes des manifestations de l'été

◆ **Du 15 au 18 juin : Fêtes de la Saint Jean**

• Vendredi 15 juin : place de l'Horloge à 22h30, concert gratuit **Dusty Road**

• Samedi 16 juin :
. Place de l'Horloge à 15h, **jeux** pour enfants
. Place de l'Horloge à 22h, concerts gratuits avec **Dj Steph**, suivi de **Sangria Gratuite**

• Dimanche 17 juin :
. Lac de Gargassan à 9h, **concours de pêche**
. 11h Concours des maisons fleuries (remise des prix à la mairie)
. 21h **Fanfare** des cadets de Cadillac Beguey
. 23h **Feu d'artifice** à l'église

• Lundi 18 juin :
. Aux Grottes à 14h30, concours licenciés F3 de **pétanque**
. Place de l'Horloge à 21h, présentation de l'**atelier danse enfants** (association le Prieuré) suivi à 21h30 du concert **Raw Wild Trio** (rock'n'roll Juke box live !)
. Place de l'Horloge à 22h, **feu de Saint Jean**

◆ **Jeudi 21 juin : Fête de la musique**
(programme sous réserve de modifications)

• Scène du château
- 19h30 : ouverture autour d'un projet mené au sein de l'école primaire "les écoliers écolo"
- 20h30 : chorale Ardilla
- 21h : Osmoz
- 21h45 : Wenesday
- 22h15: Emile & Antonin
- 23h : Isa Group'

• Scène du Prieuré
- 21h : Carduh
- 22h : Botox
- 23h : Miniver

• Scène de l'Horloge :
- 20h30 : Kill the garden
- 21h30 : STARTER
- 22h30 : Ridding moi two ?
- 23h30 : JMF ska punk

• Animations de rues :
- Session Irlandaise au Pampaillet
- Les Sous-fifres
- Le Maracatu Malicioso

◆ **Vendredi 29 juin : Kermesse des écoles**
organisée par l'association des parents d'élèves

◆ **Samedi 23 juin : Grass track** à partir de 20h
Championnat du monde par équipes de Grass-track/Long-track ; Seront engagés 18 pilotes de 6 nations dont la France.
Se dérouleront également les championnats de France des Side-cars et Open 500c3 solo.

◆ **Samedi 30 juin et dimanche 1er juillet : Fête de la Garonne**

Samedi : -13h30-19h30 : Animations: canoë, la tyrolienne des remparts (à partir de 6 ans)
-14h30-18h : Conférences
-18h30: visite des 3 ports de St Macaire
-Musique à partir de 19h et concerts
-23h : lâcher de lanternes

Dimanche : -11h petit dej' sur la plage
-13h-18h : tables rondes sur les quais
-15h-19h : animations, chants…
Durant les 2 jours : restauration sur place

→ Téléchargez le programme complet :
www.stmacairefetelagaronne.com ou saintmacaire.fr

◆ **Vendredi 13 juillet : Bal des pompiers**

◆ **Vendredi 20 et 27 juillet, vendredi 10 août : Marchés des producteurs de pays**
Place du Mercadiou – Animation musicale

◆ **Samedi 25 et dimanche 26 août : Journées Médiévales**

• Samedi 25 août :
- 12h ouverture du site : jeux, ateliers, tir à l'arc, jongleries, échassiers, marchés, mariages médiévaux pour le public
- 16h30 concert en l'église
- Evocation de l'arrivée de Louis XI puis visite de la cité (RDV 17h15 sur le parvis de l'église)
- 20h banquet médiéval place du Mercadiou
- 23h embrasement de la place du Mercadiou

• Dimanche 26 août :
- 10h visite de la cité (RDV devant l'église)
- 11h ouverture du site
11h messe médiévale à l'église Saint-Sauveur
- 16h30 mariage de Madeleine de France
- 22h15 spectacle de feu place du Mercadiou

◆ **Samedi 8 sept: Fête du sport et de la culture**
Le Pian sur Garonne, complexe sportif (stade)
- dès 14h : jeux, expositions, troc et livres, course au trésor, initiations et démonstration
- 19h apéritif
- 20h concert de clôture avec les Sparks Light.

Les nuits Macariennes

du Mouvement pour la Sauvegarde et la Rénovation de Saint-Macaire

• **Samedi 7 juillet : 21ème CINESITES** au lavoir de la Barette ; organisé avec le Centre Jean Vigo et dans le cadre des Scènes d'Eté Itinérantes :
-18h30 : présentation commentée des carrières souterraines de pierre (participation libre)
-20h00 : repas sur l'esplanade de la guinguette des Grottes autour d'une blanquette de veau accompagnée de fruits et de vin du terroir (participation 10 € / inscriptions : 05 56 63 03 91 sur répondeur)
-21h15 : ouverture musicale par le TRIO MILONGA excellant dans l'interprétation de tangos avec des instruments à cordes (participation libre)
-22h15 : projection sur écran géant du film "BILLY ELLIOT" (1999) centré sur le destin d'un enfant de cité minière en grève qui passera pour s'en sortir de l'apprentissage de la boxe à la réussite dans la danse (participation libre)

-00h15 : final pyrotechnique.

• **Samedi 21 juillet : CHANSON FOLK** dans la cour du Château de Tardes (Scènes d'Eté Itinérantes) :
-18h30 : visite commentée de la maison de Tardes des caves au sommet de la tour (participation libre)
-20h00 : buffet dans les jardins autour d'une salade de pot-au-feu avec fromage, fruit et vin du pays (participation 10 € / inscriptions au 05 56 63 03 91 sur répondeur)
-21h30 : « D'une vie à l'autre » spectacle porté par les six musiciens de ALASOURCE, à mi-chemin entre le concert, le théâtre et la poésie : un petit bonheur de la chanson française, à la croisée des musiques du monde, du répertoire classique et de la folk-music (participation libre)
-23h00 : surprise pyrotechnique

• **Vendredi 3 août : 28ème BALADE NOCTURNE** (Scènes d'Eté Itinérantes)
-20h00 : Accueil en grillades dans la cour du prieuré (participation 10 € pour l'assiette composée: saucisse, ventrêche, tomates, fromage, arrosé de vin macarien) - pas d'inscription.
-20h30 : « Des bals en halles » par le quatuor de Michel MACIAS, accordéoniste hors pair qui allie le trad, l'ethnique, le jazz, le musette et le "world" dans un tourbillon mélodique qui libère l'esprit autant que les gambettes dans un bal sans concession (participation libre).
-21h30 : Parcours commenté dans la vieille ville à la lueur des torches et ponctué de pauses musicales sur le thème : "l'étrange saga des CAGOTS en Aquitaine" (participation libre).
-23h30 : Embrasement de l'église et conclusion musicale par le quatuor MACIAS.

• **Samedi 15 et Dimanche 16 septembre : JOURNÉES EUROPÉENNES du PATRIMOINE** (programme en cours d'élaboration autour des peintures murales de l'église St Sauveur).

Comptes rendus des conseils municipaux

◆ Conseil municipal du 21 janvier 2012

Le Conseil municipal s'est réuni le 21 janvier 2012 à 21h en présence de 16 élus. Absent excusé: J Juge.
Le compte rendu du Conseil municipal du 8 décembre est adopté à l'unanimité.

INTERCOMMUNALITE

▪ Le Maire informe le Conseil municipal de la validation par la Commission de coopération intercommunale du refus de notre CDC de rejoindre la CDC de Langon dans les délais imposés. Les propositions du schéma préfectoral sont donc annulées.

▪ Le Maire annonce le départ par mutation d'Hélène Bové du poste de directrice des services de notre CDC. Le recrutement d'une personne pour la remplacer se déroulera dans la deuxième quinzaine de février.

▪ En tant que vice-président de la CDC en charge de l'économie et du tourisme, le Maire signale que l'appel d'offres concernant le marché

signalétique a été lancé. Il devrait permettre cette année de débuter cet important chantier à l'échelle d'une grande partie de l'Entre deux Mers. Notre CDC, la commune, mais aussi les prestataires vont être concernés par l'apparition d'une nouvelle signalétique qui complétera et remplacera souvent l'existante.

▪ Danielle Pemptroit, membre de la commission enfance –social de la CDC explique que les plans du futur centre de loisirs de Verdelais ont été validés. Les travaux devraient commencer en septembre pour une réception en avril 2013. Il pourra accueillir environ 80 enfants.

▪ Valérie Bortot souligne que la commission logement de la CDC travaille actuellement sur les modalités d'accueil et d'accompagnement des populations qui seront hébergées dans les logements d'urgence. Ces derniers vont voir le jour sur la commune de Saint Maixant et de Saint Pierre d'Aurillac.

▪ Jean Loup Dutreuilh au titre de la commission sport de la CDC rappelle la dissolution à compter du Premier janvier 2013 des deux syndicats des sports de notre territoire. Pian-Saint-Macaire, Saint-Maixant-Semens-Verdelais. Cette dissolution a été retenue par la commission départementale de coopération intercommunale. Alain Falissard s'interroge sur la convention à établir avec Pian si la CDC refusait de prendre en charge notre syndicat.

▪ Martine Latestère, déléguée au SIPHEM, évoque les problèmes de personnel qui perdurent au sein de cette structure. Une réunion récente a permis de faire le bilan d'activité 2011 et évoquer les projets.

POINT TRAVAUX

Alain Falissard fait le compte rendu des chantiers en cours :

▪ Une réunion s'est déroulée à la **salle des fêtes** avec pour objectif de faire le point sur le nouveau système de chauffage, en présence de l'entreprise installatrice. Différents réglages ont permis de mieux stabiliser la température et l'arrivée d'air frais. Le bruit occasionné par l'extracteur devrait être réduit avec l'installation d'un variateur.
L'enfouissement des fils électriques le long de l'édifice côté place de l'horloge et la disparition d'une partie d'entre eux améliorent l'esthétique.
Les aménagements à l'entrée de l'école primaire se poursuivent, recul du portail, installation d'un abri.
Un vitrage a été installé sous les marches du nouvel escalier d'accès à la **mairie** afin de limiter les remontées d'air froid.
Une visite du secteur du **Prieuré** a eu lieu en présence de JM Billa et J Baudet. Les aménagements nécessaires ont été évoqués pour améliorer la circulation et la sécurisation du lieu. Un architecte travaillera sur ce dossier.

▪ Vincent Cosson résume les principaux résultats de l'étude diagnostic du **réseau d'assainissement**. Le bon état général des installations a été souligné mais des travaux importants sont à prévoir au niveau de la station de refoulement de Saint–Macaire. 25 ans après son installation, il est nécessaire d'envisager le changement des pompes et de revoir le traitement des odeurs.

AMENAGEMENT D'UN TERRAIN MULTISPORTS

Le Maire présente le projet d'aire de jeux au pied des remparts étudié en commission. L'objectif est d'installer un terrain multisports (basket, hand ball, volley) sur la parcelle acquise en 2009 par la commune à proximité immédiate de l'ancien camping. Cette localisation se connectera aux chemins existants dans le prolongement de l'escalier tunnel en contrebas du Prieuré. Ce positionnement a l'avantage de ne pas perturber les circulations et les usages actuels et futurs, notamment le passage de la piste cyclable.
Situé en zone inondable, le terrain comportera un minimum de superstructures pour ne pas retenir les objets charriés par les crues. Les filets installés seront démontables.

Une réunion de présentation en mairie à destination des jeunes sera organisée courant février.

Monsieur le maire propose de déposer une demande de Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR), au titre de l'exercice 2012, relative à ces travaux.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :
- de procéder à ces travaux d'aménagement d'un terrain multisports pour une enveloppe HT de 63 358,75 € (soit 72 189,07 € TTC)
- d'adopter le plan de financement suivant :

.subvention au titre de la DETR :	21 125,00€
.autofinancement :	11 830,32€
.emprunt :	39 233,75€

- de mandater le maire pour effectuer toutes les démarches correspondantes.

ETUDE D'UN ESPACE DE GLISSE

A proximité du terrain multisports une étude sera réalisée pour envisager l'aménagement d'un espace de glisse, accessible au skate board, rollers, BMX. Le Conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à poursuivre les démarches pour identifier et consulter les entreprises susceptibles de concevoir et réaliser un tel projet.

DECISIONS DIVERSES

▪ Le Conseil municipal décide à l'unanimité l'achat d'un défibrillateur pour la somme de 1579,70€. Il sera installé sur un mur extérieur de la salle des fêtes afin d'être rapidement accessible.

▪ Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'exonérer le Moto Club de la taxe sur les spectacles.

ACHAT TERRAIN LOGEVIE

Dans la perspective d'améliorer le stationnement à proximité de la nouvelle résidence Logévie, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'acquérir un terrain de 730 m2, propriété de Logévie, pour la somme de 40 900 €. 20 à 25 places de parking pourront être aménagées. Les riverains de la rue F. Bergoieng pourront profiter de cet aménagement après la restructuration du secteur.

OUVERTURE DE CREDITS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une ouverture de crédits doit être effectuée pour permettre le règlement en investissement de l'acquisition de parcelles de terrain appartenant aux Consorts MONGIE pour un montant de 7 165.00 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à procéder à cette ouverture de crédits au compte 2111 – 013 pour un montant de 7 165.00 €.

DIA

Le Conseil municipal décide de ne pas préempter les ventes : Gravellier-Servantie rue du Thuron, Desmoulins cours de la République, SCI du Pian, lieu dit le Pian, Charov, rue de la Corne.

INFORMATIONS DIVERSES

▪ Jean Loup Dutreuilh annonce le prochain départ du Judo de l'école primaire. Il suggère la mise à disposition de la salle libérée aux activités périscolaires. Ce transfert permettra de quitter le réfectoire et la salle de sport occupés à cette fin depuis la création d'une nouvelle classe à la rentrée 2010.

▪ Jean Pierre Ramillon se propose d'étudier la mise en place d'un système de récupération des eaux de pluie aux services techniques. Il permettra d'économiser de l'eau pendant la période d'arrosage.

▪ Le Maire rappelle l'engagement pris de réfléchir sur l'avenir du « Château » de Tardes. Evoquée en commission, cette question mérite d'être débattue avec les Macariens intéressés. Pour ce faire, il propose la création d'une commission extra municipale qui se penchera sur ce dossier. Une réunion de lancement sera programmée dans la deuxième quinzaine de mars, une information sera diffusée pour en assurer la publicité.

Le château 'de Tardes'

◆ Conseil municipal du 1er mars 2012

Le Conseil municipal s'est réuni le 1er mars 2012 à 20h30 en présence de 12 élus. Absents excusés: C. Alis, V. Bortot, J Juge, M. Latestère, D. Scaravetti.

Le compte rendu du Conseil municipal du 21 janvier est adopté à l'unanimité.

REGLEMENT DE FORMATION

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le règlement de formation. Il précise pour l'ensemble du personnel communal les droits et obligations en la matière.

DECISIONS DIVERSES

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité :

- la convention d'étude présentée par la Socama pour évaluer la faisabilité du raccordement de Saint Macaire au SIAE de Verdelais en vue de diluer les eaux fluorées de notre forage pour un montant de 3 375,00€ HT.

- la maîtrise d'œuvre paysagère du parking qui sera aménagé à proximité de la résidence François Bergoeing pour un montant de 2 500€ HT.

- la mise à disposition d'une enveloppe de 3 000€ HT pour permettre l'évacuation de différents matériaux meubles entreposés sur la commune.

- l'avenant n°1 au marché SADE - lot 2 sectorisation pour un montant de 2 632,00€ HT correspondant à des travaux supplémentaires nécessaires suite au passage du réseau EU sous vide d'air en surplomb de la canalisation à équiper rue de Verdun et rue Bergoeing de débimètre et de stabilisateur.

- la subvention chauffage DETR dépôt d'une nouvelle demande au titre de 2012.

CREATION D'UNE AIRE DE JEUX

Le Conseil Municipal valide la création d'une aire de jeux estimée à 61 000,00€ HT comprenant la fourniture et pose de matériel ainsi que des travaux de génie civil (plateforme de jeux et allées de desserte).
Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre la moins disante concernant la fourniture et pose de matériel pour un montant de 20 090,00€ HT et autorise le maire à signer les documents correspondants.
Le Conseil Municipal autorise le maire à lancer une consultation concernant les travaux de génie civil et à signer le marché correspondant (sous réserve de ne pas dépasser une enveloppe de 41 000€ HT) ainsi que tous les actes nécessaires à son exécution.
Le Conseil Municipal autorise le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Général pour réaliser ses travaux.

DIA

Le Conseil municipal décide de ne pas préempter les ventes : Lhéritier-Cosson, allée Tourny, Baraton-Portenart, impasse de Boesse, Bourlet, allée des tilleuls.

INFORMATIONS DIVERSES

▪ Delphine Tach propose d'identifier un lieu de compostage qui serait accessible aux macariens sur le site des jardins familiaux. Contact va être pris avec l'association gestionnaire.
Elle regrette l'attitude de certains élus de la commission environnement de la CDC qui semblent refuser toute évolution. Il est dommage, précise-t-elle, que ne soit pas étudiée l'installation d'une déchèterie sur la rive droite ainsi qu'un ramassage spécifique des cartons.

▪ Le Maire informe le Conseil municipal d'une réunion organisée à l'initiative de Michel Hilaire, conseiller général, à destination des Maires du canton. Le vice président du Conseil Général en charge des infrastructures, M. Paris, accompagné du responsable de ce service, est venu présenter les projets de franchissement de la voie ferrée qui aboutiront à la suppression des passages à niveau PN 62 et PN 64. Il a rappelé la dangerosité de ces deux traversées et la détermination du Conseil général à faire aboutir ce dossier. L'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique, a-t-il annoncé, se déroulera en septembre 2012.

◆ Conseil municipal du 5 avril 2012

Le Conseil municipal s'est réuni le 5 avril 2012 à 21h en présence de 14 élus. Absents excusés: J Juge, D Pemptroit, JP Ramillon.
Le compte rendu du Conseil municipal du 1er mars est adopté à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET PREVISIONNEL - SERVICE DES EAUX :

Avant l'examen des propositions pour 2012, D. Scaravetti présente le bilan 2011 :

1) Compte Administratif (CA) 2011

En fonctionnement:
. Observation des charges à caractère général suite à l'évolution constatée l'an dernier : l'augmentation des dépenses à caractère général est moindre (11 032€ soit +2,5%).
. L'évolution des charges de personnel est notamment due à la reprise à temps plein d'un personnel (précédemment en congé parental), ainsi qu'à l'embauche courant 2011 d'un autre personnel (précédemment en contrat aidé). Ceci dit, nos charges de personnel (469 429 € au total) restent inférieures à la moyenne des communes du département (de même catégorie démographique).
. Suite à des aides exceptionnelles, le total des subventions aux associations s'élève à 60 637 € pour 2011.

Après examen détaillé du budget de fonctionnement et des évolutions, puis du budget d'investissement, les équilibres globaux sont observés ; ils s'établissent ainsi :
. La section de fonctionnement présente un excédent 2011 de 373 863 €.

. La section d'investissement présente un déficit 2011 de -277 290 €.
Avec les restes à réaliser, le résultat définitif de l'investissement présente un déficit de -216 193 €, couvert par l'excédent de fonctionnement.

→ Avec les reports de 2010, le résultat définitif des 2 sections présente un excédent de 404 577 €.

→ Le CA 2011 est adopté à l'unanimité.

2) Budget Prévisionnel (BP) 2012

2-1) Fonctionnement :
Entre 2010 et 2011, les dépenses de fonctionnement ont augmenté de +3,35% ; les recettes de +2,7%. La commission finance propose une évolution de 3% des taux des taxes, afin de contenir le ratio annuité de la dette/recettes de fonctionnement (en hausse de presque 2% par rapport à 2011). Il faut également anticiper l'augmentation d'annuités du fait des investissements prévus en 2012, notamment d'importants travaux de voirie (voir investissement).

D. Scaravetti donne par ailleurs les chiffres suivants permettant de situer Saint-Macaire par rapport aux communes de la même catégorie démographique (2000-3499 habitants) : Respectivement Saint-Macaire / moyenne du département / moyenne régionale :
- impôts locaux : 255 / 311 / 332 (montants en € par habitant)
- charges de fonctionnement : 557 / 703 / 723
- charges financières : 51 / 29 / 28.
La commune a donc des dépenses de fonctionnement et une imposition inférieure mais une capacité d'autofinancement supérieure. Par contre, les charges financières sont plus importantes.

→ Le Conseil municipal se prononce à l'unanimité pour la proposition d'évolution faible et régulière des taux.
Le total des subventions accordées aux associations est de 57 740 €, du fait notamment de l'aide exceptionnelle apportée cette année au Moto Start Club.

Le total de la section de fonctionnement s'équilibre à 1 815 291 € (1 462 020 € sans les dépenses imprévues et virement à la section d'investissement).

2-2) Investissement :
Les principaux projets pour 2012 sont :

. Travaux de voirie et réseaux, avec notamment : rue Bergoeing (autour résidence Logevie), cours de la République, trottoirs cours Gambetta, place du Gal de Gaulle, rue amiral Courbet, place Chateaudun, rue du Thuron, place du Mercadiou : total estimatif 586 935 €.
. Travaux sur les bâtiments : restauration du kiosque place Tourny, rénovation de l'ancienne salle de judo pour accueillir le périscolaire : total estimatif 129 257 €.
. Restauration des orgues (première tranche) : 79 000 €.
. Aire de jeux/city stade (à proximité de l'ancien camping): montant affecté à la première zone de jeux : 90 000€.
. Autres travaux ou achats : La création d'un columbarium a été validée : 15 200 € avec le terrassement.
Un terrain va être acheté à proximité de la nouvelle résidence Logévie, pour la création d'un parking (50 000 € budgétisés). Il offrira des places de stationnement aux riverains de la rue Bergoeing et du cours de la République dans le prolongement de la restructuration de ces deux axes.
. Par ailleurs, les acquisitions suivantes sont notamment prévues : matériel pour le restaurant scolaire, équipement périscolaire, matériel informatique et armoire forte (école primaire), défibrillateur (salle des fêtes), pour un montant total estimé de 34 400€.

Après 2 années de baisse significative des investissements, la dépense d'investissement s'est établie à 581 422€ en 2011. Les opérations d'investissement programmées pour 2012 représentent 995 495 € TTC.
Une fois pris en compte les remboursements d'emprunts, le réseau d'éclairage public, des dépenses imprévues et le report du déficit d'investissement (420 009 €), la section d'investissement s'équilibre à 1 866 956 €.

Affectation des résultats : la commission finances propose qu'une partie de l'excédent de fonctionnement (404 577,39 €) soit affecté à la section d'investissement (100 000 €) compte tenu des opérations programmées en 2012. Ainsi, il est proposé de porter en recette d'investissement 316 193 € (216 193 + 100 000) provenant de l'excédent de fonctionnement.
Les recettes assurées (subventions) représentent 103 369 €, d'autres devraient suivre. Une fois prises en compte les autres recettes, 1 102 401 € resteront à financer par l'emprunt.

→ Le BP 2012 est adopté à l'unanimité.

3) Service des eaux :
Le budget d'exploitation présente un excédent 2011 de 83 674 € et l'investissement un excédent de 371 622 €.

→ Le CA 2011 est adopté à l'unanimité.

Le budget d'exploitation 2012 prévoit 146 681 € de dépenses et le budget d'investissement prévoit d'importants travaux sur les réseaux d'adduction d'eau. La réalisation du réservoir de 500 m3 sur le coteau est en train de se terminer ainsi que la sectorisation du réseau. L'étude sur l'interconnexion avec le syndicat des eaux de Verdelais est en cours de réalisation, l'objectif étant de diluer l'eau de notre forage pour atténuer la teneur en fluor. Le mélange s'effectuera dans le réservoir de 100 m3 construit récemment à proximité de l'ancien château d'eau. Le total de la section d'investissement s'élève à 762 552 €. L'excédent d'exploitation 2011 a été versé en recettes d'investissement pour contribuer aux financements de ces travaux. Le Conseil général a par ailleurs attribué à la commune une subvention de 139 000 € pour la construction du réservoir de 500 m3.

→ Le BP 2012 du service des eaux est adopté à l'unanimité.

Le nouveau réservoir des coteaux

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE AU DISPOSITIF DE SAUVEGARDE DES VILLAGES ANCIENS DU CONSEIL GENERAL

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal le principe de la subvention dite « village ancien ». Cette dernière est accordée aux propriétaires privés qui opèrent des travaux d'embellissement sur leur immeuble situé à l'intérieur d'un périmètre défini « village ancien ».

L'aide du Conseil Général est apportée sous forme de subvention pour les travaux de :
- ravalement de façades,
- réfection de ferronneries, menuiseries et peintures extérieures d'immeubles destinés à l'habitation permanente,
- les travaux de réfection de toitures sont exclus.

Un nouveau dispositif a été mis en place par le Conseil Général de la Gironde. Lors du vote du Budget Primitif 2012, l'Assemblée Départementale a donc voté son règlement d'intervention en subordonnant l'aide départementale à une participation financière communale.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal une participation financière communale correspondant à 5% pour un montant de travaux plafonné à 10 000€ après agrément par le Conseil Général de la Gironde versant pour sa part une subvention.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :
- de mettre en place une participation financière communale complémentaire à la subvention du Conseil Général au titre des « villages anciens » pour les travaux de ravalement de façades, réfection de ferronnerie, menuiseries et peintures extérieures d'immeubles destinés à l'habitation permanente. Les travaux de réfection de toitures sont exclus.

- de subventionner à 5 % pour un montant de travaux plafonné à 10 000€ après agrément par le Conseil Général de la Gironde versant pour sa part une subvention

- de mandater le Maire pour effectuer toutes les formalités nécessaires

DELEGATION DE MISSION CONCERNANT L'ACTION SOCIALE

Le Maire propose d'établir cette délégation à l'intention de Liliane Danielle Pemptroit, conseillère municipale, pour prendre acte de son important travail et des responsabilités qu'il lui a progressivement confiées dans le domaine social.
Le maintien du service communal des aides ménagères a nécessité l'adhésion à l'UDCASS (union départementale des centres communaux d'action sociale), en rejoignant ce réseau des contraintes nouvelles sont apparues : suivi plus étroit mais aussi participation à des réunions qui ne sont pas toutes organisées sur le secteur.
L'aide sociale qui s'effectue dans le cadre du CCAS nécessite aussi une forte implication au quotidien : préparation des réunions, rencontre régulière des demandeurs, concertation avec les assistantes sociales.

La construction de la résidence François Bergoeing a demandé aussi une implication nouvelle de la commune : commission d'attribution de logements à Bordeaux, concertation avec les habitants, avec le gestionnaire…
Liliane Danielle Pemptroit représente enfin la commune dans de nombreuses réunions intercommunales (CDC, Mission locale, Assemblées générales de différentes associations…).
Pour ces différentes raisons le Maire propose l'attribution d'une indemnité brute qui est comprise dans l'enveloppe budgétaire du Maire et des adjoints, au taux de 6% de l'indice 1015, à savoir 228,09 € par mois. La non consommation d'une grande partie de cette enveloppe par les élus macariens en raison de la modestie de leurs indemnités autorise ce défraiement.

→ Unanimité du Conseil municipal

CREATION D'UN COLUMBARIUM

Après étude en commission le devis de l'entreprise des Pompes funèbres générales (?) est retenu pour un montant de 4360 € HT.
L'aménagement s'effectuera dans l'angle sud est du cimetière qui a été préalablement restructuré. Un règlement sera adopté prochainement qui définira le coût de mise à disposition des urnes funéraires.

RENOVATION DE L'ANCIENNE SALLE DE JUDO

Le club de Judo étant désormais installé dans les locaux du pôle sportif intercommunal mis en service récemment, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer cette salle à l'accueil périscolaire. En conséquence une rénovation s'impose, principalement des travaux de peinture et de réfection du sol. Le devis de l'entreprise Dubois est retenu pour un montant de 6805 € HT.

DECISIONS DIVERSES

▪ Le Conseil municipal ratifie à l'unanimité la convention passée avec le Conseil général pour l'informatisation du bureau mis à disposition de la MDSI de Cadillac. La permanence des assistantes sociales se tient le mardi matin au premier étage de la mairie.

▪ Le Conseil municipal valide la subvention attribuée au service de l'eau par le Conseil général. D'un montant de 139 000€, elle va contribuer au financement du réservoir de 500m3.

INFORMATIONS DIVERSES

▪ Le Maire donne lecture de la lettre du directeur des services de l'éducation nationale de la Gironde en réponse au courrier qu'il lui avait adressé concernant la très regrettable suppression de deux postes de professeurs des écoles spécialisés (maitre E) à la rentrée 2012. Rattachés à l'école de Saint Macaire, ils intervenaient dans le secteur auprès des enfants en difficultés. Cette mesure, est-il précisé dans la réponse, découle de la loi de finances votée en décembre 2011, 87 postes de maître E ont été retirés dans le département. Cette décision entrainera une réorganisation territoriale et impliquera un renforcement de la complémentarité entre l'aide personnalisée, prise en charge par les enseignants, et l'aide spécialisée.

▪ Le Maire informe le Conseil municipal de la lettre du Directeur Général des services départementaux en réponse au courrier qu'il lui avait adressé concernant le montant en forte hausse du coût de la navette qui dessert le collège. Malgré la proximité, est-il précisé, le Conseil général subventionne à 35% ce trajet en raison de la dangerosité des lieux. « Il appartient au Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire de Langon(SISS) de déterminer la part familiale à demander aux familles et dans la mesure où celle-ci n'est pas suffisante pour couvrir la différence avec le coût du transport, le S.I.S.S doit prendre en charge cette somme ou, à défaut, la répercuter aux communes ». Monsieur le Directeur rappelle qu'à l'occasion d'une réunion récente organisée par le Conseil des Parents d'élèves de Langon, M. Serres, Président du SISS s'est engagé à prendre en charge ce montant (6558 €).

▪ Le Maire diffuse auprès de chaque membre du Conseil municipal un courrier du Président d'Ardilla Michel Lambert à destination des communes du territoire. Ce dernier rappelle les 25 ans d'existence de l'association et les 400 adhérents originaires de quelque 80 communes. Il souligne la diversité et la complémentarité des activités proposées : les cours, les spectacles, les animations scolaires et périscolaires. Avec l'aide de ses partenaires, dont la commune de Saint Macaire, l'association s'efforce de maintenir des tarifs aussi bas que possible qui tiennent compte des revenus personnels et du nombre de cours de la famille. En conclusion, il rappelle la

nécessité d'obtenir des aides diverses pour maintenir cette politique qui vise à « la Musique Pour Tous, la Musique Par Tous ».
Le Maire rappelle qu'Ardilla bénéficie de la subvention la plus importante attribuée à une association (soit 11 500 €), de la mise à disposition de locaux et du soutien sans faille des services techniques. Il précise cependant que ce soutien mériterait d'être amplifié et que les services rendus justifieraient aussi une aide intercommunale. Ardilla rayonne dans tout le Sud Gironde, c'est un joyau que l'on nous envie et un atout de premier plan pour Saint Macaire et la Communauté de communes.

Exposition "Maisons de Girondins"

Cette exposition aura lieu à la mairie de St-Macaire, du 29 juin 2012 au vendredi 20 juillet 2012
Cet été, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) de la Gironde poursuit sa mission de sensibilisation en faveur du grand public avec son exposition itinérante : Maisons de Girondins : les habitants racontent… De la maison art-déco à celle des années cinquante, de la girondine à la maison contemporaine… , les habitants nous racontent leur histoire.

En 2009, le CAUE lance sa collection "Architectures et Paysages de Gironde" (coédité avec les éditions le Festin). Sous la forme d'un panorama, les deux premiers ouvrages s'intéressent aux multiples "Maisons de Gironde". Comme un prolongement donné à la lecture, cette exposition vous propose de (re)découvrir en treize panneaux : l'échoppe, la maison moderne de le Corbusier, la Girondine, la Girolle, la maison landaise, la maison ostréicole, la villa soulacaise, l'Arcachonnaise, la maison des années 50, la maison art déco, la maison de ville, l'Antillaise et la maison contemporaine.

La parole donnée aux habitants : Le principe est simple pour chaque panneau, une maison : pour chaque maison, un témoignage ! Au fil de la visite, les habitants – seuls, en couple, en famille – décrivent leurs "chez soi", racontent leur manière de voir, de vivre, d'habiter leur maison.

Autant de paroles, d'exemples ou de pistes de réflexion pour réfléchir à l'idée "du bien bâtir" pour envisager un cadre de vie de qualité.

Le site internet de la commune

Depuis sa création en il y a 4 ans, la popularité du site saintmacaire.fr est en progression constante. La moyenne depuis l'été dernier dépasse les 8000 visites mensuelles : voir ci dessous *(nombre de visites mensuelles du site internet ; un même visiteur n'étant comptabilisé qu'une seule fois dans une même journée).*
Les pics en été démontrent son utilisation par les personnes désireuses de s'informer sur les nombreuses manifestations se déroulant sur la commune, mais aussi par les touristes.

Les macariens l'utilisent également, par exemple pour consulter chaque semaine les menus du restaurant scolaire.
Si vous avez des suggestions, n'hésitez pas : communication@saintmacaire.fr

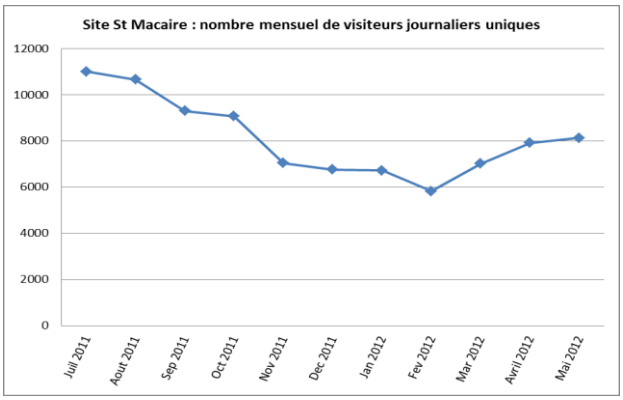

Infos travaux

Le passage 'Barruet' (entre le cours de la République et la cours du XXX juillet) vient d'être aménagé. Un cheminement piéton est réalisé, ainsi qu'une aire pour les conteneurs de recyclage (précédemment au bord du cours de la république).
Un aménagement paysager complètera le cheminement piéton.

Les personnes qui déposent des déchets recyclables peuvent désormais stationner leurs

véhicules en dehors de la voirie, en toute sécurité :

La nouvelle aire de dépose

Rappel inscriptions école

Pour les enfants arrivant à l'école, pensez dès maintenant effectuer les démarches suivantes:
- inscription auprès de la Mairie (05 56 63 03 64),
- admission à l'école maternelle (05 56 62 31 78).

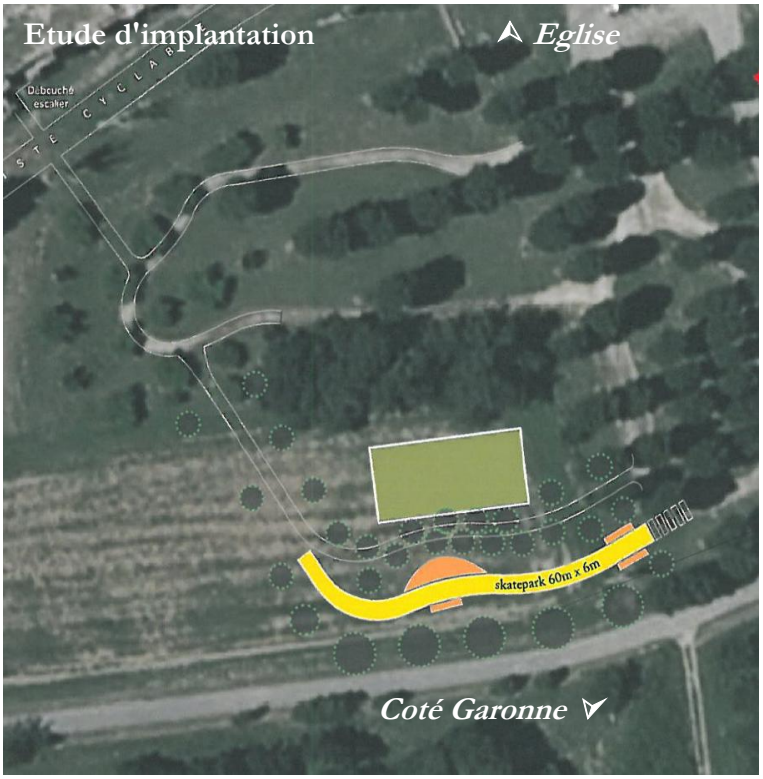

Projet d'aire de jeux multisport

Les travaux de l'aire de jeux : depuis les remparts

L'équipe municipale concrétise le projet d'aire de jeux multisport en bas des remparts. Elle devrait être opérationnelle en début d'été. La photo ci-dessus montre les travaux en cours pour le terrain et le chemin d'accès.
Dans les mois qui viennent, nous étudierons l'implantation à proximité d'un espace de glisse pour accueillir BMX, rollers et skate.

Ardilla, infos de rentrée

- Ardilla participera à la fête de la culture et du sport le samedi 8 septembre au pôle sportif (stade Pian sur Garonne).
- Journée Portes Ouvertes : 12 sept. 14h-18h
- Rentrée Ardilla : lundi 17 septembre.

Ecole de musique Ardilla : 05.56.62.27.36
contact@ardilla.asso.fr - www.ardilla.asso.fr

L'opération CAP 33, initiée par le Conseil Général de la Gironde, avec la communauté de Communes du Réolais, est reconduite en juillet et aout. Elle permet à tous de venir faire du sport individuellement (à partir de 15 ans) ou en famille, quel que soit votre niveau.
Tout le matériel nécessaire est à disposition, avec l'encadrement d'éducateurs sportifs qualifiés.
Venez découvrir sur le canton de Saint Macaire des **activités gratuites** : tennis, escrime, judo, gym, badminton, base-ball,… Des tournois seront également organisés (participations de 2 à 3€/personne), avec des lots à gagner.
→ Programme complet disponible début juillet à la mairie ou en ligne : saintmacaire.fr

Informations déchets

◆ Ordures ménagères : rappels importants

Les jours de collecte sont les suivants : lundi, mercredi et vendredi, le matin. Nous faisons appel au civisme et au bon sens de chaque Macarien, pour ne sortir vos poubelles que la veille au soir ; Par ailleurs, dans la mesure du possible, utilisez une poubelle. Cela permettra d'éviter au maximum les poubelles éventrées.
Surcharger, voire déposer des ordures en dehors des grands conteneurs pourrait avoir comme effet .. la suppression de ces conteneurs.

◆ Bilan du tri sélectif

En mettant en place de nouveaux points de collectes, en en aménageant d'autres, l'équipe municipale encourage le tri sélectif. Les Macariens font des efforts et ces apports volontaires progressent sans cesse (voir les graphes ci-dessous).
Continuons à trier, c'est autant de déchets qui n'auront pas à être traités de façon coûteuse avec les ordures ménagères, et qui n'alourdiront pas votre facture. De plus, ils seront valorisés.
→ Retrouvez les consignes de tri : www.ussgetom.fr

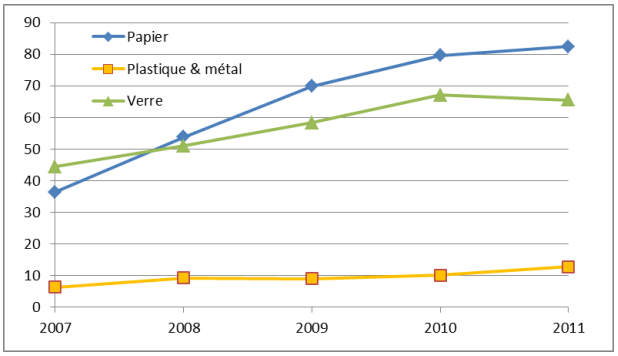

Evolution des collectes sélectives sur St Macaire (en tonnes)

Photo : D. Scaravetti

Directeur de la publication : Philippe PATANCHON – Rédaction, mise en page : Dominique SCARAVETTI – Dépôt légal à parution – Imprimé par la mairie de Saint Macaire – tirage: 1000 ex. – communication@saintmacaire.fr